

PIGUET INTERNATIONAL FUND
Société d'Investissement à Capital Variable
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 111 653

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la SICAV à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 avril 2013 à 9.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises agréé
6. Nominations statutaires

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix exprimées des Actionnaires présents ou représentés. Des procurations sont disponibles au siège social de la SICAV.

Les Actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, informé le Conseil d'Administration (ifs.fds@bdl.lu) de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Outre un prospectus complet, ainsi que les statuts de la SICAV et ses derniers rapports d'activités, il est également possible d'obtenir auprès de Banque Piquet Galland & Cie SA (41, avenue Peschier, case postale 3456, CH-1211 GENEVE 3), représentant et service de paiement de la Sicav en Suisse, les documents d'information clé pour l'investisseur.